



Préfecture Maritime
Contrôle de légalité
REÇU

01 DEC. 2023

EXTRAIT N°96/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 2023

Date de la
convocation :
Le 20 novembre
2023

Nombre de
conseillers
municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux : M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES : M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES : M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**SUBVENTION ACCORDÉE A L'EQUIPE LES « FLUTES BLEUES » DE
L'ASSOCIATION LOS ANJOSEPH SPORTS ET EMOTIONS.**

Le Maire expose :

La ville de Saint Joseph souhaite favoriser l'accès aux activités physiques chez les femmes, notamment dans les quartiers, développer la pratique sportive chez les féminines et valoriser le sport féminin dans nos canaux de communication ville.

La ville souhaite aider l'équipe féminine « Les flûtes Bleues » appartenant à l'association Los Anjoseph sports et émotions à financer leur participation à la Femina Adventure qui a eu lieu en Guadeloupe du 14 au 19 novembre 2023.

Il s'agit d'un raid écoresponsable, 100 % féminin qui a pour but de reverser des fonds à diverses associations soutenues par les équipes inscrites. Les fonds obtenus par l'équipe seront intégralement reversés à l'association « Amazones Martinique » qui accompagne les femmes dans leur parcours contre le cancer. Cet évènement très médiatisé, a été suivi par une chaîne de télévision et sur les réseaux sociaux.

En encourageant la participation des femmes et des filles dans le sport, la ville entend réduire les inégalités, développer la santé, l'épanouissement personnelle et aussi l'insertion professionnelle et sociale de celles-ci. Il est également essentiel de sensibiliser la population à l'importance du sport féminin en mettant en avant des modèles féminins dans le sport.

Le projet sportif a eu un coût de 5 500 euros par équipe. Une convention sera établie avec l'association. Les commissions sports et culture réunies respectivement les 08 et 09/11/2023 ont émis un avis favorable pour accorder 500 euros à l'association Los Anjoseph sports et émotions ».

.....
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE

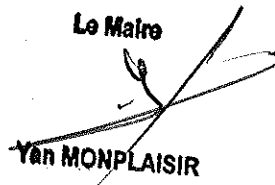
D'APPROUVER l'attribution d'une subvention de 500 € à l'équipe « les flutes bleues » de l'association Los Anjoseph sports et émotions.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR